

Voix et Visages

ENRÉ

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

LA PRISON ET NOUS



Prison, prisonnier,
ces mots depuis l'enfance éveillent la crainte et l'angoisse.

Cette crainte et cette angoisse, nous les avons connues dans les cellules de la Santé, de Fresnes, de Montluc, de Saint-Charles et autres lieux.

L'expérience que nous en avons retirée a incité plusieurs de nos camarades à se pencher sur le problème de l'incarcération, problème qui concerne l'hygiéniste autant que l'éducateur ou le sociologue et qui demande des solutions différentes suivant le cas, l'âge du délinquant, son niveau d'instruction, sa conscience ou son amoralité.

Au moment où la réforme des prisons est à l'ordre du jour, tous les aspects de cette question douloureuse sont mis en lumière et aucun ne peut nous laisser indifférents. Aussi avons-nous mis à contribution pour vous en parler celles de nos camarades qui, tenant la promesse qu'elles s'étaient faite en captivité, se sont penchées sur le sort des prisonniers, assidûment ou occasionnellement, depuis leur libération.

Parmi les témoignages que vous trouverez dans ce numéro, il en est un, hélas, que vous ne lirez point. Ninette Hellstern n'est plus là pour nous raconter comment, très vite après son retour, elle commença ses visites aux prisonniers, qui la conduisaient tantôt à Fresnes, tantôt à Poissy. Elle assumait une tâche lourde et prenait moralement en charge des détenus adultes souvent récidivistes. Avec la grande pudeur qui la caractérisait, elle en parlait peu, mais le nombreux courrier qu'elle recevait prouve qu'elle était attendue comme une amie et qu'elle apportait à ces malheureux la compréhension qui les aidait à supporter leur destin.

Son souvenir plane sur ces pages parce qu'elle a donné l'exemple.

Jacqueline RICHET-SOUCHÈRE.

La réforme pénitentiaire

L'expérience des camps est à l'origine de la réforme des prisons françaises, qui se poursuit depuis deux décennies et a commencé avant notre libération sous l'impulsion donnée par les prisonniers dès leur retour. De longues années de captivité, quatre ou cinq ans bien souvent, avaient éclairé sur les aspects du problème, les hommes les plus aptes à le résoudre. C'est ainsi qu'un ancien P.G., M. Amor, avocat à la Cour de Cassation, est devenu, à la Libération, directeur de la pénitentiaire et qu'a été entreprise une longue série de réformes, maintenant codifiées et en voie d'application progressive.

Miarka a interrogé sur leur sens profond et leur portée une ancienne déportée qui a longtemps appartenu au service de la pénitentiaire et qui est particulièrement qualifiée pour faire le point à l'intention de Voix et Visages.

Q. — Qu'est-ce qui, à la racine, a inspiré ces changements ?

R. — C'est l'idée que la prison n'est plus un lieu où l'on purge une peine, ni un châtiment, qu'elle doit devenir un lieu d'amendement. Telle est la conception fondamentale qui a transformé tout le code pénitentiaire.

Q. — Croyez-vous que cette volonté de mutation provienne de ce que les juges d'aujourd'hui se trouvent être, du fait de la guerre, des prisonniers d'hier ?

R. — A n'en pas douter, dans une large mesure. Mais c'est aussi le fait d'une évolution internationale qui se manifeste dans maints pays avec des effets plus ou moins rapides selon les administrations.

Q. — Par où ont commencé les réformes ?

R. — S'il fallait améliorer le traitement des prisonniers par des mesures matérielles, il fallait avant tout changer l'état d'esprit des gardiens et décourager les brimades et le « caïdat ». Les gardiens de prison vivent — souvent de père en fils — dans un milieu clos, aussi bien que les détenus. Ils avaient des coutumes et peu de formation. Il était donc nécessaire de leur faire saisir le sens de notions nouvelles, somme toute très révolutionnaires, comme celle de la nécessité de la rééducation et de la réadaptation à la société. A cet effet, la pénitentiaire a créé une école de cadres où tous les surveillants des « centres réformés » sont appelés à faire des stages de recyclage d'une durée de trois mois.

Q. — Comment la condition des internés a-t-elle été améliorée sur le plan matériel ?

R. — Il a fallu procéder à des travaux

de modernisation dans un grand nombre de maisons d'arrêt où les conditions d'hygiène étaient, et parfois sont encore, insuffisantes, notamment le chauffage (à la Santé et à la Roquette, pour Paris). La construction de bâtiments neufs doit accélérer ces transformations.

D'autre part, l'habillement a subi des aménagements, les entraves ont été supprimées, tel le port du boulet au pied pour les condamnés à mort, imposé par le règlement encore jusqu'aux années 50. Enfin, à partir de 1946, l'instauration de services sociaux dans les prisons a donné aux détenus la possibilité de garder le contact avec leur famille, sans compter l'aide efficace dont ils bénéficient au moment où les portes de la prison s'ouvrent pour eux.

Q. — Qu'elle a été l'étape suivante ?

R. — Toutes ces mesures, qui constituent la première phase, la phase humanitaire de la réforme, pourraient-on dire, figurent dans le nouveau code de procédure pénale du 28 décembre 1959. Après avoir marqué un certain essoufflement, la réforme est entrée dans une autre phase, administrative surtout, lorsque les maisons d'arrêt se sont trouvées encombrées par les Algériens. C'est en 1960 que la nécessité absolue de prévoir des prisons plus grandes et plus confortables a suscité la conception d'un plan de modernisation et d'équipement, en particulier pour la région parisienne.

Q. — Qu'est-il résulté de ces nouveaux projets ?

R. — Il existe, à l'heure actuelle, deux types de maisons centrales, les anciennes, qui vivent encore plus ou moins sous le régime du système antérieur, et les « maisons réformées » sur lesquelles porte

42 P 4616

l'essentiel des efforts de l'administration puisque les premières seront appelées à se modeler sur elles dans la mesure des possibilités nouvelles d'encadrement et de locaux, donc de crédits.

La détention est d'ailleurs assurée dans des établissements de type différent selon la catégorie de l'interné. Sans entrer dans le détail complexe du système pénitentiaire, il faut souligner que c'est à titre exceptionnel, et le plus souvent par manque de place ailleurs, que des jeunes au-dessous de 18 ans sont en prison. Ils dépendent, en effet, sauf condamnation à une peine d'emprisonnement, non pas de l'Administration pénitentiaire mais de l'Education surveillée. Quant aux jeunes de 18 à 21 ans, ils sont orientés sur un quartier spécial de jeunes adultes et, après leur condamnation, s'ils ont une peine suffisamment longue, dirigés sur une prison-école pour y acquérir une formation professionnelle.

Q. — Que fait-on pour éviter aux adolescents les immenses inconvénients de la promiscuité ?

R. — Les jeunes, en principe, devraient être dans des cellules individuelles. Quand le manque de place empêche l'administration de respecter cette règle, ils sont mis par trois, jamais par deux pour éviter les drames les plus graves sur le plan sexuel. Quant à ceux de moralité suspecte, ils sont, pour la nuit du moins, isolés dans une cellule.

Q. — Le travail est-il obligatoire dans les maisons d'arrêt ?

R. — Pour les prévenus, il ne l'est pas. Ils travaillent s'ils le veulent. Ce travail s'accomplit en commun ou bien en cellule si cela est possible. La privation de liberté pour des crimes ou délits de droit commun, en revanche, entraîne l'obligation du travail, sauf pour les infirmes, les personnes âgées ou sur prescription médicale. Dans la mesure du possible, spécifie un article du code, « le travail de chaque détenu doit être choisi en fonction non seulement de ses capacités physiques, intellectuelles ou professionnelles, mais encore de l'influence que ce travail peut exercer sur son aménagement et ses perspectives de reclassement ». Les horaires de travail sont déterminés par le règlement à l'intérieur de l'établissement.

Q. — Ce travail est-il rémunéré et, si oui, comment ?

R. — Selon la catégorie des détenus, la portion qui leur est accordée sur le produit de leur travail varie de quatre à sept dixièmes. Sur cette part sont retenus aussi bien les remboursements de frais de justice et le paiement des condamnations qu'un pécule pour le fonds de réserve, pécule qui doit être remis au détenu au moment de sa libération. Le détenu peut disposer, du reste, de cette première part pour ses achats à la cantine. Quant aux autres dixièmes qui ne lui sont pas attribués, ils vont à l'Etat après déduction des frais occasionnés par l'internement.

Q. — Les détenus reçoivent-ils, pour la plupart, de l'argent du dehors ?

R. — Ce n'est pas général; ils en reçoivent un peu... au début, puis c'est quelque fois eux qui en font expédier à l'extérieur.

Q. — Les détenus vont-ils à la promenade ou font-ils de la gymnastique ?

R. — La promenade d'au moins une heure dans une cour ou un préau est ordonnée par le code ainsi que l'éducation physique dans la mesure du possible pour ceux de moins de 30 ans. Là je crois que la règle est bien loin d'être toujours respectée.

Q. — Comment s'effectuent la distribution du courrier et les visites ?

R. — Pour les prévenus, il n'y a pas de limite au nombre des lettres et des visites en ce qui concerne la famille proche. Les lettres passent à la censure, et les visiteurs doivent avoir une autorisation du juge d'instruction. Les condamnés, eux, sont astreints au règlement de l'établissement où ils se trouvent, ce qui veut dire qu'en règle générale, ils reçoivent une lettre par semaine ou par mois et une visite par mois.

Q. — Qu'est-ce que le régime progressif ? Comment fonctionnent les centres réformés ?

R. — Le régime progressif s'inscrit dans la ligne de l'effort fait pour favoriser la réadaptation, la « resocialisation » des détenus. Dans cette perspective, les condamnés à de longues peines, six ans ou plus, sont systématiquement envoyés au Centre national d'orientation de Fresnes, sauf affectation médicale, pour un stage de trois à six semaines qui permettra de les diriger vers l'établissement pénitentiaire le mieux adapté à leur situation, compte tenu de leur état de santé, de leur âge, de leurs aptitudes professionnelles ou de leurs besoins d'acquérir une formation professionnelle et enfin de leur possibilité de reclassement.

Les condamnés encore jeunes, qui ne vont pas en prison-école ou dans un centre d'apprentissage et qui paraissent susceptibles de reclassement, sont envoyés dans une « maison centrale réformée ».

L'appellation de ces établissements indique tout de suite que c'est là que la réforme pénitentiaire a été particulièrement poussée : alors que dans les maisons centrales ordinaires, on a en principe laissé subsister le régime de détention d'autrefois en introduisant seulement les améliorations matérielles successives apportées au régime de déten-

tion, dans les maisons centrales réformées, c'est l'organisation même de l'établissement qui est transformée. On peut noter en premier lieu qu'à côté du personnel de surveillance et administratif est adjoint un personnel éducatif qualifié qui apporte un soutien psychologique et pédagogique. Quant au régime de détention lui-même, il est conçu en phases successives qui permettent de s'assurer des progrès faits par les condamnés : une première phase de 9 mois à un an d'observation en cellule individuelle au cours de laquelle l'éducateur rend visite quotidiennement au condamné. Ces conversations permettent l'orientation et le futur reclassement. Puis une deuxième phase où sont classés la plupart des condamnés d'un établissement, qui est la phase d'éducation, où ils sont en commun pour travailler dans la journée, en cellule la nuit, avec des activités de groupes (clubs divers, éducation physique, etc.). Les meilleurs de cette catégorie passent en phase d'amélioration où ils jouissent d'une beaucoup plus grande liberté et d'un certain nombre d'avantages.

Enfin, en principe, avant leur libération conditionnelle ou définitive, les condamnés font un stage de semi-liberté qui peut durer de six mois à deux ans. Complètement isolés du reste de la prison, ils travaillent dehors comme tout le monde et rentrent le soir à la prison dans un petit quartier où ils peuvent faire leur repas, écouter la radio, etc. »

**

Sans conclure de façon formelle puisque la réforme se poursuit, il nous paraît que les efforts faits par l'Administration depuis plus de 20 ans, ont des effets positifs, en particulier pour les adultes, plus facilement récupérables que les adolescents, quand ils ont une peine suffisamment longue pour permettre d'entreprendre une véritable réadaptation à la vie sociale.

L'enseignement

Depuis ses débuts, il y a une huitaine d'années, l'enseignement aux prisonniers n'a fait que se développer. L'année dernière, 430 jeunes détenus ont obtenu des diplômes scolaires. Pour la seule prison de Fresnes, sur les 718 jeunes délinquants qui s'y trouvaient, 280 ont suivi des cours; 40 diplômes ont été acquis, dont 6 baccalauréats (sur les 6 candidats présentés), 15 brevets d'études du premier cycle (sur 19) et 19 certificats d'études primaires (sur 22).

Actuellement, à Fresnes, 5 instituteurs, détachés par l'Education nationale, assurent 21 heures de cours par semaine. Au-dessus du brevet d'études du premier cycle, l'enseignement se fait par correspondance, avec l'appoint de la télévision.

Mais comment ces résultats ont-ils pu être obtenus ? Germaine Tillion dont nous connaissons les luttes pour obtenir la grâce des condamnés politiques, a bien voulu nous expliquer brièvement en quoi consistait le problème et comment elle a contribué personnellement à le résoudre.

« Dès mon retour, en 1945, je m'étais intéressée aux problèmes de la détention et avant 1957 j'étais déjà visiteuse de prison. La question de l'enseignement m'intéressait particulièrement et j'avais essayé, grâce à l'appui de la directrice du lycée de Vanves, de multiplier les cours par correspondance, mais c'était chaque fois une opération à recommencer au cours de laquelle il fallait faire plusieurs navettes entre les autorités de la prison, le prisonnier et le cours éventuel. On était également paralysé par le manque de crédits.

En acceptant d'être attachée au cabinet d'André Bouloche (ministre de l'Education nationale et ancien déporté) alors qu'Edmond Michelet (également ancien déporté) était Garde des Sceaux, je savais que le rattachement de l'enseignement dans les prisons à l'Education nationale était possible et qu'il ferait tomber d'un seul coup tous les obstacles constamment renâssants auxquels je m'étais heurtée jusqu'alors. C'est ce qui s'est produit. »

Propos recueillis par Miarka.

Mes classes à la prison de Fresnes

Anise Postel-Vinay, qui s'est, elle aussi, particulièrement intéressée à l'enseignement des prisonniers raconte ici ses expériences.

Q. — Peux-tu nous dire, Anise, comment tu as été amenée à enseigner dans les prisons ?

R. — C'est la guerre d'Algérie qui m'a fait reprendre, bien à contrecœur, le chemin de Fresnes. Une jeune Algérienne, incarcérée pour motif politique, se remettait lentement, à l'infirmierie, d'atroces tortures subies à Alger. On m'avait fait dire qu'elle rêvait de reprendre ses études pour devenir pilote de ligne ! Pour enseigner à Fresnes, il fallait demander une carte de « visiteuse de prison ». Quand, après deux mois de démarches, j'ai obtenu ma carte, la jeune fille avait été transférée dans une autre prison...

Je me suis cependant rendue à la convocation du directeur des prisons de Fresnes qui était, à l'époque, préoccupé par ses jeunes prévenus de 18 à 21 ans, ses « J3 », comme il les appelait.

Ceux-ci, du fait de l'environnement de l'immense prison par les Algériens, étaient tassés au fond d'un demi-bâtiment, à trois par cellule, livrés à la promiscuité et au désœuvrement.

Le directeur avait pu recruter pour eux un moniteur de sports qui s'en occupait un peu dans la cour. Il voulait maintenant leur offrir l'occasion de compléter leur instruction. Parmi ces jeunes détenus, tous originaires de la Seine, 17 %, cette année-là, ne savaient ni lire ni écrire.

Q. — Quel était donc le système d'enseignement conçu pour eux par la direction de la prison ?

R. — Des cours étaient organisés qui couvraient tout le cycle primaire, du cours préparatoire où l'on apprend à lire jusqu'au certificat d'études, que l'on passait à la prison même, grâce à l'obligance du directeur des écoles communales de la ville de Fresnes.

Les quelques détenus qui préparaient le brevet, le baccalauréat, des certificats de licence ou un concours d'entrée à une grande école, le faisaient individuellement avec très peu d'aide extérieure.

Q. — De quoi étais-tu spécialement chargée ?

R. — J'avais une vingtaine de garçons, à qui je faisais, une fois par semaine, un cours de français du niveau du cours élémentaire I et II.

A partir du moment où ils avaient choisi de reprendre leurs études, ils étaient tenus de venir au cours régulièrement. Un gardien me les descendait, et j'officialisais dans une espèce de salle de classe, formée de trois cellules dont on avait abattu les cloisons. Nous disposions de tables et de chaises.

Q. — Quels ont été tes sentiments quand tu as repris contact avec la vie de prison ?

R. — Cette rentrée à Fresnes, vingt ans après par la grande porte, cette longue marche sonore et solitaire dans les couloirs — et non plus par les souterrains, dûment encadrée —, le franchissement des trois grilles successives pour arriver dans cette même III^e division où j'avais appris jour après jour les progrès

des armées allemandes jusqu'à Stalingrad, firent ressurgir toutes les images de désespoir et d'horreur que je refoulais sans cesse depuis vingt ans. Chaque semaine, ce chemin de Paris à Fresnes et surtout de la porte d'entrée jusqu'à la III^e division me coûtait autant. Mais, une fois arrivée avec les élèves, cela allait.

Q. — Comment cela se passait-il sur le plan de la discipline ?

R. — On m'a proposé avec insistance un gardien qui assisterait aux cours. J'ai jugé préférable de refuser, même si cela devait être plus dur. Mais j'ai eu pour aide, au début du moins, un moniteur-détenu, attaché, lui, de façon permanente à la « classe ». Ce moniteur fut, un temps, un jeune étudiant en lettres, petit, modeste, mais que sa profonde gentillesse faisait respecter de ses codétenus. C'est lui qui enseignait le français les autres jours de la semaine.

Dans l'ensemble, je n'avais pas de difficultés, à condition que mes cours fussent très bien préparés. Les jours où je ne les avais pas suffisamment préparés, je le payais aussitôt par un flottement dans la discipline.

Q. — Que leur enseignais-tu ?

R. — En principe l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire. Mais j'essaiais surtout d'éveiller leur esprit au monde qui les entourait. Ils ne savaient ni regarder ni entendre. Leur cerveau était comme engourdi. Une dictée, ou une récitation, mettaient en branle quelques mécanismes, vestiges de leurs brefs passages à l'école, mais l'esprit continuait à sommeiller. Les livres dont nous disposions étaient des manuels en usage pour les enfants de 7 à 9 ans (du type « Riri a ri ») et ils n'aiguisaient guère leur intérêt.

J'ai essayé de centrer mes cours sur des thèmes qui pouvaient leur parler : voitures*, avions, voyage, vedettes de cinéma. Et c'était un succès quand un ou deux arrivaient à exprimer un souvenir personnel, une opinion un peu réfléchie.

Pour apprendre les conjugaisons de verbes, j'avais imaginé des jeux de course à relais à l'intérieur de cette salle étroite et longue (7 pas, vous vous en souvenez, de la fenêtre à la porte) qui leur permettaient de bouger et de se détendre. Mais leur absence totale de formation morale les empêchait de jouer en équipe. Le jeu révélait une anarchie profonde dans leur personnalité.

Q. — Obtenais-tu quand même quelques résultats ?

R. — Assez peu, il faut le dire, car les prévenus ne restaient jamais longtemps. Dès qu'ils étaient jugés, ils étaient acquittés ou allaient purger leur peine ailleurs. Nous avions cependant, chaque année, quelques succès aux examens. Les jeunes condamnés sont envoyés soit dans des centres d'éducation surveillée, qui ne dépendent pas des prisons, soit dans des prisons-écoles, où ils préparent un C.A.P., si la longueur de leur peine permet de prévoir qu'ils aboutiront à la fin de leur formation, soit enfin dans des quartiers spéciaux des maisons centrales ou correc-

tionnelles si leur temps de détention ne leur permet pas d'engager des études qui seraient trop vite interrompues.

Q. — Enseignait-on d'autres disciplines que le français ?

R. — Certes oui. Il fallait bien aborder toutes les matières d'exams. Dans ma classe, le calcul était enseigné par un détenu qui poursuivait des études supérieures. D'autres bénévoles venaient également de l'extérieur, mais je ne les ai jamais rencontrés. Nous n'avions pas les mêmes jours.

J'ajouterais que je consacrais la deuxième partie de ma matinée à d'autres déshérités de la III^e division : les Algériens d'appartenance M.N.A. (le haut du pavé de Fresnes, était tenu alors par les détenus du F.L.N., beaucoup plus nombreux et plus puissants).

L'enseignement, bien que s'adressant à des hommes qui parlaient mal notre langue, était rendu beaucoup plus aisément du fait de leur solide structure morale. Ces partisans de Messali Hadj étaient, pour la plupart, issus de familles paysannes algériennes très croyantes et solidement constituées. Je voyais toujours écrit au tableau quand j'arrivais : « Allah seul est Dieu et Mohammed est son prophète ». De plus, ces hommes avaient choisi volontairement le combat politique et ils étaient très avides de connaissances.

A ma grande surprise, Victor Hugo, qui laissait mes « J3 » totalement indifférents (ils avaient juste un reste de tendresse pour les fables de La Fontaine), émuoyait profondément mes élèves algériens. Sa poésie au rythme et aux évocations bibliques répondait sans doute à l'atmosphère religieuse de leur enfance, et sa prose, où passe le souffle d'un profond amour du peuple et de la justice universelle, exprimait à leurs yeux l'idéal pour lequel ils luttaient.

Les autres matières étaient enseignées aux Algériens par des détenus politiques français, dont l'un était très savant en économie politique.

Une note gaie pour finir. J'ai rencontré quelques années plus tard un de mes anciens élèves qui préparait un C.A.P. de comptabilité à l'Ecole Pigier. Il m'a dit : « Ce n'est pas mal, cette école, mais cela ne vaut pas les cours de Fresnes ! »

Propos recueillis par Miarka.

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE

Comme suite aux nombreuses démarches effectuées par l'A.N.F.R.O.M.F. auprès des ministres successifs et à la suite d'une réunion qui a eu lieu le 25 avril au Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale où 5 associations étaient présentes : l'A.D.I.R., le Réseau du Souvenir, l'U.N.A.D.I.F., l'Amicale de Dachau, sous la présidence de Mme de Lipkowski et de M. Henri Michel, nous avons eu la joie d'apprendre, le 2 juin, lors de l'audience de M. Sanguinetti, ministre des Anciens Combattants, que satisfaction était donnée : les crédits accordés (350.000 francs), 35 millions inscrits au Budget et la Salle Charlemagne mise à la disposition de nos reliques, pour lesquelles nous ferons un appel ultérieur.

* Beaucoup se trouvaient en prison pour vol de voiture.

Visiteuses et correspondantes

Le Bulletin de l'Aumônerie protestante a eu l'excellente idée d'ouvrir ses colonnes aux détenus aussi bien qu'aux correspondantes pour définir le rôle exact que doivent jouer ces dernières. Le portrait qui s'en dégage est si juste que nous le lui empruntons avec son autorisation.

La correspondante...

« Je crois d'abord, a répondu l'une d'elles, qu'on ne doit jamais oublier le mot de Saint Vincent de Paul, si compréhensif à toutes les misères : « Il faut beaucoup d'amour pour avoir le droit de donner. » Si on ne se sent pas capable d'aimer les prisonniers tels qu'ils sont, il vaut mieux s'abstenir. J'ajoute qu'un grain d'humilité n'est pas inutile et qu'il faut beaucoup d'optimisme et de jeunesse de cœur et d'esprit, car ce qu'ils nous demanderont en premier, ce sera de les écouter affectueusement et avec soin, et de les distraire de leur dure vie journalière.

Mais dans tout cela il faut garder un but : les tirer de leur désespoir, et souvent du mépris qu'ils ont d'eux-mêmes. Faire « de la morale » ne sert à rien, car au dégoût qu'ils peuvent avoir d'eux, ils ajoutent quelquefois le mépris des autres, dont ils estiment avoir été les victimes. Or, je suis convaincue qu'aucun homme ne manque d'avoir au fond de lui-même quelques qualités — même s'il s'acharne à les cacher et les nier. Un peu de charité et de tendresse oubliées, quelques souvenirs d'enfance émouvants, un jour un recul devant le mal, du remords dont il se défend, que sais-je ? C'est cela qu'il faut chercher peu à peu, et essayer de mettre au jour pour qu'ils se souviennent de leur dignité d'hommes, reprenant confiance en eux et arrivent à se dire qu'ils ne sont pas des « déchets », mais des hommes, dignes encore d'estime malgré leurs erreurs, et prêts pour un meilleur avenir. »

...et ce qu'en pensent les détenus

« Oui. Il faut beaucoup d'amour pour avoir le droit de donner, répond un condamné aux travaux forcés. L'amour est l'élément essentiel de tout contact humain.

Si j'avais un correspondant ou une correspondante, ce serait un lien avec l'extérieur, une porte ouverte sur la compréhension; je ne voudrais surtout pas être pris en pitié ou considéré comme un « toutou à sa mère ». Sortir du monologue intérieur constant, pour dialoguer sur tous les problèmes, dans les limites autorisées.

Je ne pense pas qu'il y ait des « tâches mineures » (parabole des talents). Nous ne pouvons pas tous être des Schweitzer ou des pasteur Untel. Je ne crois pas non plus (ceci à l'intention des visiteurs et correspondants) que l'atteinte d'un « but » soit à considérer comme un signe de succès : même l'échec final, si c'était le cas, n'annulerait pas la valeur de ce qui a été vécu — pour l'un comme pour l'autre. »

« J'ai eu la chance, dit cet autre détenu, condamné à perpétuité, de tomber sur une correspondante avec qui j'ai déjà échangé 4 ans de correspondance sans nuages : une dame qui ne met pas de pieds d'éléphant dans mon magasin de porcelaine,

une dame qui me laisse croire en Dieu au mieux de mes possibilités lorsque je suis un tout petit peu proche de lui, une dame qui ne se plaint pas ni ne murmure lorsqu'elle me sent éloigné de lui; car cette dame sait qu'il est terriblement difficile de toujours croire avec la même intensité lorsqu'on est à perpète entre quatre murs...

Ce qu'elle sait aussi, cette dame, et elle le dit, c'est que « chacun de nous a au fond de lui-même quelques qualités ». Pour l'instant, le monde semble avoir oublié ce qu'il pouvait y avoir de qualités en nous; ce sont nos défauts qui ont pris le pas sur le reste, ce sont ces défauts qui nous ont proscrits du reste du monde. Les alternatives qui nous sont encore ouvertes ne sont pas nombreuses : ou bien nous étoufferons nos défauts par nos qualités, ou bien nos qualités seront définitivement étouffées par nos défauts, et dans ce dernier cas, si Dieu est capable de nous pardonner parce que nous aurons beaucoup souffert, les hommes, eux, seront incapables de pardon. »

Réponse de la correspondante

Merci à celui qui a répondu à la « Correspondante » d'une manière aussi émouvante. Qu'il sache que si les correspondants ne sont pas « rassérénés » par la grandeur de leur tâche, car ils tremblent toujours d'avoir, un jour ou l'autre, involontairement, des « pieds d'éléphants », ils sont « fortifiés » par l'idée de pouvoir peut-être « panser une plaie saignante » et aider, si peu que ce soit, à ce que les « qualités étouffent les défauts » et que vienne le pardon !

Que lui et ses camarades n'oublient jamais leur « dignité d'homme » et qu'ils ont une âme libre, d'un prix infini devant Dieu. Pénétrés de cette idée, il est naturel aux correspondants de les considérer avec affection et comme des égaux très malheureux — desquels eux-mêmes ont souvent à apprendre.

Du côté des jeunes délinquants

Parmi nos camarades, il en est une qui répond à la définition qu'on vient de lire ci-dessus, avec — qu'elle m'excuse si sa modestie en souffre — quelque chose de plus, car non seulement elle va voir les jeunes détenus, ou leur écrit régulièrement, mais elle se tient en contact avec leur avocat, témoigne en leur faveur, leur trouve un gîte et du travail à leur libération. Eux-mêmes ont en elle une confiance absolue. Ils lui écrivent chaque fois qu'ils en ont la permission, et beaucoup, quand ils ont fait leur temps, continuent à lui donner de leurs nouvelles. On peut dire qu'elle en a sauvé un grand nombre, et elle continue, comme en témoignent ces quelques cas, qu'elle nous a laissées glaner dans ses fichiers :

Alain

Alain a été arrêté à l'âge de 16 ans. Ses parents ont divorcé quand il était petit et se sont remariés de leur côté. Aucun ne s'est chargé de l'enfant, qui a été mis en pension. Il a fait des fugues successives, on l'a enfermé, puis il s'est trouvé libre, a fréquenté des boîtes, a fait la connaissance d'invertis d'âge mûr à la recherche de jeunes garçons. Un jour un de ces hommes riches l'invite chez lui avec des copains. Il y vient armé, pensant faire peur à son hôte et le dévaliser. Un geste équivoque de cet homme l'irrite, l'affole, et le malheur arrive.

En attendant son jugement, Alain a passé ses deux baccalauréats avec mention et a commencé des études de sciences économiques.

Vous avez raison de me dire que vous me connaissez mieux que personne, écrit-il à notre camarade, et cela m'a toujours beaucoup étonné que deux êtres soient parvenus à se comprendre aussi vite... et aussi complètement.

Comme vous devez vous en douter, l'approche de mon jugement me rend anxieux, mais la pensée de savoir que

vous serez à mes côtés et que vous parlerez pour moi m'aide beaucoup. Je sais bien que tant que vous serez là, il ne peut rien m'arriver de trop grave.

Michel

Fils d'un gangster, Michel a été élevé dans l'idée qu'un voleur intelligent doit avoir un métier et une « piaule » pour, en cas de coup dur ne pas être à la merci d'un copain. Sa mère est morte peu après sa naissance. Son père s'est remarié. Il n'a rien à reprocher à sa belle-mère. « Je n'ai pas à me plaindre », dit-il. Ses lettres contrastent avec son attitude de petit « dur ». Qu'on en juge :

Votre silence m'est devenu très inquiétant (notre amie ne pouvait plus aller le voir). Croiez bien que vous étiez non pas un professeur, mais quelque chose de plus profond, plus sensible... Vos visites étaient, je ne crois pas exagéré, une drogue, un réconfort, une joie de vivre.

Quel apaisement de philosopher avec vous, sans détour, de pouvoir élargir honnêtement, simplement, mes pensées, sachant que vous avez vécu certains moments difficiles.

Devrai-je éteindre cette lumière que vous avez ranimée par vos visites ?

Jean-Paul a suivi sa mère à 14 ans quand elle s'est séparée de son père. C'est une bonne mère, mais elle s'est mise en ménage avec un autre homme et n'avait pas de place pour son fils. Elle l'a placé chez des parents. Premier vol (des vêtements appartenant au beau-père). Sa mère continue à le voir et à lui donner un peu d'argent, mais elle est plus femme que mère et n'a pas beaucoup de temps car elle travaille. Elle ne comprend rien au comportement de son fils, qui récidive plusieurs fois. Notre amie s'en occupe depuis sept ans (lettres, colis de Noël, etc.). Enfin l'amour l'a sauvé. Libéré, il s'est marié, travaille et attend un enfant. Malgré ses nombreuses récidives, notre camarade ne l'a jamais abandonné. Et comme il avait besoin d'elle !

J'ai appris la signification du mot vivre, lui écrivait-il il y a quelques années. Cette existence cellulaire m'oblige à pénétrer au cœur du vrai. Comme je voudrais être libre pour me donner la preuve que moi aussi je suis capable de mener à bien la marche de mon navire !

Madame, je vous ouvre mon cœur et ma raison. Je voudrais pouvoir encore sortir de l'ornière. C'est difficile lorsqu'on est seul... Aidez-moi, je suis trop jeune encore, je ne veux pas ressembler à ces hommes aux yeux vides qui hantent les prisons. Ni appui ni soutien moral, ma mère est si éloignée de moi, elle ne comprend pas ma nature et mes erreurs. Vous, vous êtes intelligente. Sauvez-moi ! Comprenez-moi, donnez-moi... oui, j'ose vous le demander, la tendresse d'une mère pour son gosse.

Jacques

Condamné à six mois de prison pour vol, Jacques a 18 ans. Sa mère est morte; son père s'est remarié et ne veut plus le voir depuis longtemps. Il a une bonne grand-mère, malheureusement sans ressources, qui l'accueillera à sa sortie de prison. Il purge sa peine dans un centre de province où il jouit d'une demi-liberté, mais, paradoxalement, en six mois, il n'a pas le temps de faire des études et il aide seulement le cuisinier. Il se préoccupe beaucoup de son avenir comme on va le voir.

Vous savez, Madame, là où on est le plus près de la chute, c'est quand on sort de la prison. Sans rien. Sans but. Pour moi ce ne sera pas le cas heureusement, puisque vous allez m'aider. Mais combien de gars de mon âge seront dans ce cas-là à leur sortie ! Quand on fait une faute, on est puni. Bien sûr, cela est normal. Mais après... Vous savez ici on entend de tout. Moi j'ai fait ci, moi j'ai fait cela. Enfin, la moitié n'est que vantardise. Mais des fois, il faut garder la tête froide. Comme je vous l'ai dit, j'essaie que la prison ne déteigne pas sur moi. Je ne sais pas si vous comprendrez.

Vous me dites que vous avez parlé de moi à d'autres personnes. J'essaierai (et j'y arriverai) de vous faire honneur et de vous montrer que je ne suis pas perdu tout à fait.

**

Et il y en a des dizaines comme cela dont notre camarade s'occupe, sans se décourager s'ils récidivent. Tous ou presque, comme on l'a vu par ces quelques échantillons, ont subi, dans leur enfance, un traumatisme d'ordre familial. Pour les ramener dans la bonne voie, c'est d'abord cette blessure qu'il faut essayer de guérir.

J. R.

Comprendre, aimer, résister

C'est dans le grand Amphithéâtre de la nouvelle Faculté de Médecine mis à notre disposition par M. le Doyen Brouet, à qui nous exprimons ici notre reconnaissance, que nos associations (A.D.I.R., A.N.A.C.R., F.N.D.I.R.-U.N.A.D.I.F., F.N.D.I.R.P., F.A.R.R.E.F.C., C.V.R.) se sont réunies le 5 juin dernier pour remettre leurs prix aux lauréats du Concours scolaire de la Résistance.

Ce concours avait lieu pour la troisième fois et nous nous étions demandé s'il trouverait — après l'élan qu'avait provoqué, l'année dernière, le 20^e anniversaire du retour des camps — la même audience auprès des élèves de 3^e et des classes terminales auxquels il s'adressait.

La qualité de certains devoirs, l'attitude des lauréats au moment où nous leur donnions leurs livres, leur attention pendant le film — ces bandes de la guerre 39-45 tirées d'authentiques documents du Service photographique de l'Armée et généreusement prêtées par M. Olmeta — tout nous a prouvé qu'une fois encore le but que nous nous proposions était atteint.

Mais c'est quand le président de notre manifestation prendra la parole, que nous sentirons passer parmi nous le vrai souffle de la Résistance.

M. le Professeur Lwoff que Geneviève de Gaulle - Anthoinet remercie d'avoir bien voulu répondre à notre invitation, établira tout de suite un lien entre les jeunes qui l'entourent et l'homme de sciences qui s'adresse à eux :

« Vous êtes ici parce que vous avez bien disserté de la Résistance. Et moi, je suis ici parce que j'ai reçu le Prix Nobel de Médecine. Entre la Résistance et la Recherche scientifique, il doit donc, en toute logique, exister un lien. Un lien sans doute subtil, mais en tout cas nécessaire, et qu'il convient de découvrir.

» Pour vous, enfants et adolescents, l'appel du 18 juin 1940 est une date dans l'histoire de notre pays; pour ceux qui sont un peu plus âgés, le 18 juin est certes un événement historique, mais c'est aussi bien autre chose. Après la tragédie de la défaite, ce fut le commencement de l'espoir et « l'appel » reste pour nous une réalité merveilleuse et toujours vivante. Ceux qui sont ici n'oublient pas, ou savent, que le 18 juin 1940 marque le début d'un long combat. Pour beaucoup, ce combat s'est terminé par la torture, la déportation et la mort. Le courage, on le sait bien, consiste à vaincre la peur. Nombre d'hommes et de femmes qui combattaient dans les mouvements de Résistance savaient ce dont ils étaient menacés. Ils ont connu la peur et l'ont surmontée. La Résistance a été une leçon d'énergie et d'abnégation. Et si tant et tant de Françaises et de Français ont délibérément choisi de sacrifier leur vie à leur devoir, c'est qu'un amour très profond les animait et que le devoir et l'amour se sont pour eux confondus dans l'action.

» La Résistance que vous avez glorifiée, c'est en effet la lutte de ceux qui avaient foi dans la destinée de leur pays. Ce n'est pas tout cependant. La Résistance a été aussi un combat pour la liberté, pour la dignité de la personne humaine et pour les valeurs les plus sûres de notre civilisation. Ces valeurs qui nous ont attiré de par le monde tant d'amitiés; des ami-

tiés que nous avons lentement conquises au cours des siècles et qu'il est si facile de perdre. Pour que notre pays puisse continuer à jouer le rôle qui doit être le sien, il faut qu'il soit en équilibre. L'équilibre d'un pays est, vous le savez, toujours instable : la paix et la prospérité sont fragiles et réclament tous nos soins. C'est pourquoi, comme en temps de guerre, nous devons, en temps de paix, lutter pour maintenir, embellir et progresser. La Résistance, qui est une forme d'esprit ou un état d'âme, doit être permanente.

» Les enfants, les jeunes trouvent souvent leur bonheur dans le jeu. Et il est bon que les enfants jouent — les adultes aussi d'ailleurs. Plus tard, les enfants qui grandissent découvrent la sagesse. Ils prennent connaissance des réalités de la vie et de l'enseignement des moralistes. Ils apprennent ainsi que le bonheur n'est pas dans la liberté en soi, mais dans le libre choix et la libre acceptation d'une tâche. Pour que cette tâche soit acceptée, il faut que l'homme soit animé par un moteur très puissant. Il faut qu'il cesse de s'intéresser à lui-même pour se dévouer à son travail. L'homme n'est grand que si une passion noble le transcende, à laquelle il se soumet, à laquelle il consacre sa vie et qu'il sert de toutes ses forces.

» Pour beaucoup d'entre vous, bientôt, ce sera l'heure de choisir un métier. Certains métiers impliquent une création : artisanale, artistique, scientifique ou technique. Ce sont les métiers les plus merveilleux, ceux qui procurent le plus de satisfaction. Car la joie de découvrir, de créer, de construire est sans pareille. Il arrive souvent que l'homme ne crée pas lui-même, mais participe à une œuvre d'intérêt général. Encore faut-il qu'il soit conscient de son rôle et du but de son travail. Et pour cela, il ne faut pas qu'il soit traité comme une machine et avili dans son corps et dans son âme.

» La vie du chercheur est faite de curiosité tendue vers la solution de problèmes difficiles et connaît son épaulement dans la découverte. Toute œuvre est le fruit d'une accumulation d'efforts quotidiens et demande beaucoup d'énergie, de volonté et de persévérance. Le sacrifice de soi commande le succès et apporte la récompense. Pourquoi, cependant, parler de sacrifice si l'on se consacre à ce que l'on aime ? La récompense du chercheur, c'est la joie du travail quotidien. C'est aussi la joie de voir se développer et réussir les jeunes qu'il a choisis et formés. Car un laboratoire est une cellule amicale. Participer, à quelque niveau que ce soit, à la vie d'une équipe victorieuse est un sort exaltant.

» Oh ! Je sais bien ce que vous pensez : que je prêche une activité désintéressée et que j'ai reçu beaucoup d'honneurs. Si les chercheurs acceptent les honneurs, c'est qu'il serait prétentieux de les refuser. Et s'ils les acceptent avec simplicité, c'est tout d'abord parce que la simplicité est une forme de la modestie; et aussi, probablement, qu'ils considèrent, au fond d'eux-mêmes, que ces honneurs concernent non pas leur personne mais le produit de leur travail. Tous ceux dont le métier est de chercher savent que le fruit de l'activité créatrice se sépare peu à peu de celui qui découvre; que les découvertes et les conceptions

prennent leur indépendance, et mènent une vie propre, nourries par les autres. L'œuvre se détache du chercheur. S'il en était autrement, toute création nouvelle serait impossible. Ce sont donc les découvertes qui sont honorées et il est juste qu'il en soit ainsi.

» J'espère que beaucoup d'entre vous résisteront aux facteurs de dissolution morale qui nous menacent tous et échapperont aux séductions des carrières d'argent. J'espère que nombre de ceux qui sont ici connaîtront la joie du travail

désintéressé et l' enchantement de la création dans une atmosphère fraternelle.

» Tels sont les vœux que je forme pour vous, mes jeunes amis. Vous ne décevrez pas, j'en suis convaincu, les maîtres qui ont formé votre esprit, qui eux aussi ont un très noble métier, et sur qui repose la lourde responsabilité de construire des hommes capables de comprendre, d'aimer et de résister. »

Cette permanence de l'esprit et de l'effort — la modestie a empêché M. Lwoff

de nous dire qu'il fut un authentique résistant — s'impose à nous en face de ces enfants dont les regards nous interrogent, et tout à coup le texte de la dissertation proposée aux élèves des classes terminales, ce « Chant des Partisans » retentit dans nos coeurs, et c'est comme si des voix lointaines mais toujours entendues, murmuraient encore une fois pour nous : « Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place. »

G. FERRIERES.

VIE

DES SECTIONS

Section Maine - et - Loire

Claudine Déan, comme toujours, a réservé à ses amies un accueil chaleureux et fait des journées du 14 et du 15 mai un charmant souvenir.

Le samedi, dans la Maison de la Presse d'Angers, elle avait, avec l'aide de M. et Mme Pélier, organisé pour la signature du livre *Les Françaises à Ravensbrück* un quatre à sept qui fut un succès puisque nous avons vendu plus de 270 exemplaires et que nous avons retrouvé des camarades de réseau et de camp et de véritables amis.

Parmi eux, nous avons été très touchées de reconnaître M. Victor Chatenay, conseiller constitutionnel, M. La Combe, député du Maine-et-Loire, M. Ardisson, secrétaire général de la préfecture qui représentait le préfet, et M. Birget, dont le père est mort en déportation et que déléguait M. le Maire d'Angers absent. M. Guénault, conseiller municipal et, lui aussi, rescapé des camps, M. Varlet, secrétaire du service départemental des Anciens Combattants, MM. Marnot, Daguisé, Roby, le colonel Cottarelle, MM. Chérié, Guillet, Maingot, Sevillat, M. l'abbé Jeanneau et M. l'abbé Moreau, M. Louaisil, nous apportaient l'amicale pensée de leurs associations et comités respectifs, et c'est avec émotion que nous avons serré la main de la doctoresse Cannonne dont le livre il y a quelques années nous avait tant bouleversées.

Une fois fermés les volets de la Maison de la Presse, les uns et les autres ont voulu témoigner leur amitié à l'A.D.I.R. et à sa présidente avec un vin savoureux. Ce fut un moment fort sympathique.

Le dimanche, le train des Poitevines étant arrivé, nous avons commencé une agréable tournée le long de la Loire. Elle nous a conduites à Fontevraud, qui a cessé d'être une prison et dont les abords dégagés dominent un pays de grâce et de mespris. Après avoir déposé une gerbe à la mémoire de M. Trinquier qui fut massacré là, nous gagnâmes Saumur où nous allions répondre à l'aimable invitation de M. le Sénateur-Maire.

Ses adjoints, MM. Fruchaud et Fourrier, nous firent les honneurs de leur bel hôtel de ville et, grâce à la diligence d'Alice Costes et de M. Marnot, président des Anciens de la Résistance, nous pûmes goûter et apprécier les crus du pays, prélevant ainsi au déjeuner que nos camarades avaient organisé à Gennes. Mais avant de nous mettre à table et de profiter des roses que M. Bégault, maire de la « Cité des Roses », avait si joliment disposées, nous sommes allées nous recueillir devant le mémorial des Cadets.

Continuant notre route dans le car de M. Guilleux, qui nous avait sacrifié son dimanche et avait voulu nous conduire lui-même, nous allâmes visiter une très belle église et reprises la route pour arriver trois minutes avant le départ du train. Nous avons eu juste le temps de sauter dans notre wagon sans pouvoir nous livrer aux effusions d'usage. Aussi est-ce par le truchement du journal que nous remercions bien vivement les Angévinnes.

Jacqueline SOUCHÈRE.

Section Loiret - Centre

C'est sous le signe du muguet, de l'amitié et sous un soleil radieux que s'est déroulée notre réunion à Vendôme.

Les Vendômoises s'étaient dépensées pour nous bien recevoir. M. le proviseur et France Emond nous firent les honneurs du lycée Ronsard, le plus ancien lycée de France, installé dans le vieux collège des Oratoriens. Après nous être inclinés devant la plaque à la mémoire des anciens résistants du collège, élèves et professeurs, nous avons visité les longs couloirs, salles et chapelle ainsi que la salle capitulaire où voisinaient les magnifiques portraits des Pères oratoriens en tenue de chœur et des professeurs ou proviseurs revêtus de la toge.

Nous laissions ce vieux Vendôme si riche en églises et en châteaux du XI^e au XVII^e pour aller admirer une réalisation moderne, le merveilleux centre de natation inauguré en 1965, où nous fûmes accueillies fort courtoisement par M. Yvon, député-maire de Vendôme.

Apéritif sympathique chez Madeleine Billard, entourée de la belle famille de sa fille, dans son nouvel appartement, clair et aménagé avec goût.

Déjeuner délicieux « Aux Fontaines », où l'on apprécie la délicatesse des saucisses et la finesse du rôti. Retrouvailles de camarades qui ne s'étaient pas rencontrés depuis quinze ans, ambiance vivante et chaude amitié. On remercie les fidèles et les Parisiennes, dont Anne-Marie Boumier, qui avaient dû se lever aux aurores pour se joindre à nous.

Lecture des lettres des malades ou absentes, à qui nous souhaitons meilleure santé. Quelques renseignements utiles sur les réalisations de l'A.D.I.R., si précieuse pour toutes nos camarades puisqu'elle maintient le lien qui nous unit et nous permet ces réunions d'amitié et d'entraide.

Pour terminer en beauté cette journée, Madeleine Lucas, de Tours, nous emmène dans sa fermette campagnarde de Mon-

toire, où les uns s'adonnent à la pêche aux truites, d'autres au charme d'un bon somme sur une herbe tendre, tandis que l'on admire cette charmante installation et que les coupes de champagne nous attendent pour fêter les nouvelles décroées.

Tous d'accord... on recommencera ! Merci aux animatrices de cette journée réussie... Merci au beau soleil.

M. FLAMENCOURT.

RENCONTRE INTERRÉGIONALE

VISITES DES PLAGES

DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE LES 1^{er} ET 2 OCTOBRE 1966

Samedi 1^{er} octobre : Départ de Caen à 8 h 45 pour Ouistreham, Courseulles, Arromanches (visite du Musée), déjeuner à l'hôtel de la Marine. Retour par Saint-Laurent (visite du cimetière), la pointe du Hoc, Bayeux (visite du Musée). Arrivée à Caen vers 19 heures.

Dimanche 2 octobre : Visite de la ville de Caen, cérémonie au monument aux morts de Caen, déjeuner.

Prix des deux repas et du voyage en car : 40 francs.

Les camarades qui désireront participer à cette rencontre, sont priés de s'inscrire avant le 15 juillet à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain.

Seules, celles qui se seront inscrites recevront le programme détaillé.

PÉLERINAGE A LOURDES DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DÉPORTÉS

La date du pèlerinage est fixée aux samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 septembre 1966.

Chacun peut venir avec sa famille.

Le Comité d'organisation du pèlerinage limite son action à l'ordonnancement des cérémonies. Il ne s'occupe ni de transport, ni de logement, problèmes qui sont réglés soit par les Comités diocésains de pèlerinage, soit par les associations ou groupes d'anciens prisonniers et déportés, soit par les diverses agences de voyage existantes.

Pour le voyage et l'hébergement, s'adresser au secrétariat des pèlerinages de Montmartre, 6, cité du Sacré-Cœur, Paris-18^e. Tél. 606-26-07.



Ce soir d'hiver, à Clermont-Ferrand, le silence et l'angoisse régnait à la Pension Lorraine. Le vieux général Job ne voyait pas revenir sa femme. J'appris, à 23 heures, qu'elle avait été arrêtée dans l'après-midi chez un boucher juif de la rue Blatin. Pendant quatorze jours, nous essayâmes, mon père et moi, d'inciter le général à partir, à changer de nom. Peine perdue. Il nous regardait avec une indignation douloureuse, un étonnement réprobateur, un incroyable entêtement dans l'espérance et dans l'aveuglement. Il parlait de sa guerre de 14, de ses citations, de ses qualités civiques, de sa famille aussi française que la nôtre... Il ne pouvait être menacé; sa femme non plus; cette arrestation était un stupide malentendu... Le quinzième jour, en allant acheter son pain, il fut arrêté, rue du Lycée. Sa femme et lui ne revinrent jamais.

Qui de nous n'a connu, parmi ses amis ou ses parents, des Juifs qui ne voulaient pas, qui ne pouvaient pas admettre une réalité inimaginable ? Et comment s'étonner que Jean-François Steiner soit parti de ce postulat dans son livre sur Treblinka ? On connaît bien maintenant l'histoire de Treblinka et le propos de son auteur : comprendre et analyser l'attitude des Juifs dans les ghettos et dans les camps de la mort, expliquer pourquoi une révolte collective n'a pu être organisée et comment six millions de Juifs ont paru « se laisser tuer ».

Fils d'un Juif mort en déportation, J.-F. Steiner a mené son enquête avec un désir de vérité qui s'impose, et nul ne peut contester qu'il ait voulu loyalement « aller jusqu'au bout de la honte ou s'en guérir ». Dans sa préface, Simone de Beauvoir oriente déjà le lecteur vers le cœur même du problème : des individus, mis dans des conditions extérieures semblables, ne sont que « sérialisés » ; ils n'ont pas forcément entre eux des liens intérieurs, et leurs réactions, comparables à des paniques, peuvent aboutir à une sorte d'autodestruction ; mais lorsqu'une communauté d'idéal, d'intérêts, a la possibilité et le temps de se constituer, il ne s'agit plus alors d'une « série », mais d'un groupe ». Or, si quelques lâches suffisent à entraîner une série entière, quelques héros peuvent redonner courage à tout un groupe. C'est ce que nous ver-

Treblinka,

par Jean-François Steiner

rons dans la seconde partie du livre, où quelques détenus arrivent à organiser la plus étonnante et la plus héroïque « révolte des esclaves contre leurs maîtres ».

Tout d'abord, l'auteur a étudié la mise en condition psychologique, collective et progressive des Juifs dans un ghetto, celui de Vilna. Le refus de la vérité, le systématique espoir des Juifs de Vilna peuvent facilement se comprendre : leur incrédulité était à la fois instinctive et volontaire. Ils n'ont pas cru d'emblée au monstrueux, ils avaient le goût de vivre et le culte de l'espérance, et par ailleurs, sachant que l'on tue ceux qui se défendent, ils voulaient espérer qu'on épargnerait ceux qui ne se défendaient pas. Le récit de Pessia, miraculeusement rescapée et revenue au ghetto pour donner l'alarme, n'a rencontré que le doute et le refus. En somme, « l'incertitude protégeait les faibles du désespoir », et l'espérance importait plus que la vérité. A ces sentiments s'ajoute une inlassable aptitude à supporter la souffrance. « Les Juifs savent trop souffrir et c'est ce qui nous perd. » Comment, alors, distinguer la mesure de l'héroïsme et celle du stoïcisme tête ? Les essais de révolte du ghetto finissent en catastrophe et les « techniciens » allemands intensifient le désarroi moral. Finalement, le ghetto est « liquidé ». Le pré-traitement des Juifs a réussi.

Voici maintenant l'autre volet du dyptique : le camp de Treblinka. Mis en condition dans les ghettos, passé au tamis des tests de Bielas, les Juifs vont être désormais, par ordre des nazis, des administrateurs, des exécutants, des témoins

et des complices ; c'est assez dire qu'ils seront les victimes de cette implacable organisation qui oblige l'homme à devenir l'instrument de sa propre destruction, physique et morale. Que faire alors, sinon de vaincre l'extermination inéluctable ? L'épidémie de suicides commence à sévir au camp de Treblinka. Il s'établit une sorte de solidarité dans la mort ; on s'entraide pour les pendaisons... et de cette psychose de la mort va renaitre une étincelle de vie.

Les premiers résistants : Galewski, Choken, Berliner, vont lutter contre les suicides ; ils vont organiser des évasions ailleurs que dans la mort. Il est temps de rappeler que « la vie est un devoir et le désespoir le plus grave des péchés ». L'objectif suprême des détenus juifs se précise alors de plus en plus : « Nous devons vivre pour raconter ce que l'homme est capable de faire à l'homme ». Mais les détenus, candidats au suicide, s'insurgent contre ce devoir de conscience qu'on leur impose : « Pourquoi voulez-vous que je pense à des hommes qui n'ont pas pensé à moi ? Le monde entier est complice de notre extermination. » Contre cette argumentation, Galewski avait trouvé une bonne réponse : « Le monde est complice, justement parce qu'il ne sait pas. » En effet, de la patience des premiers temps au sacrifice héroïque de la rébellion finale, tout est commandé par cet impératif absolu : qu'il y ait des survivants pour témoigner, et que le monde sache.

La dernière partie du livre (avec le « système Lalka », les préparatifs de la révolte, les douloureux détails de la vie quotidienne, etc.) n'est pas la moins prenante. Types humains divers, ambiance d'angoisse, de folie et de mort, grotesque organisation des « loisirs » et monstrueuse kermesse, tout cela est en arabesque autour de l'effroyable duel final : qui l'emportera dans cette course de vitesse ? Les détenus auront-ils le temps de passer à l'action au moment propice et le sacrifice des chefs assurerait-il la survie de quelques témoins ? Ou bien les nazis arriveront-ils à l'extermination totale, après avoir réussi à vider toutes les fosses, à détruire tous les cadavres, à effacer toutes les traces ? Lorsqu'on voit aujourd'hui des gens qui osent mettre en doute l'existence des camps de la mort, on se demande ce qu'il serait advenu si les S.S. avaient pu supprimer tous les héroïques survivants.

Le récit de la bataille finale est bouleversant d'angoisse et de sobriété : Rudek dans son automitrailleur, Yatzek dans son garage, le combat d'Adolphe et d'Ivan, le sacrifice de Djielo, la lutte éperdue pour gagner la forêt, alors que brûle au loin le brasier de Treblinka, consommant ses héros et ses bourreaux, autant de séquences aussi brèves que poignantes.

La postface nous précise que tous les membres du comité de résistance furent tués et que sur les 600 évadés il y eut 40 survivants. Du 24 juillet 1942 au 2 août 1943, Treblinka avait vu l'extermination de 800 000 Juifs.

J'avais commencé la lecture de cet ouvrage avec appréhension, car les remous qu'il avait suscités étaient troublants. Or j'ai trouvé que c'était un beau et bon livre, qui mérite bien le prix littéraire de la Résistance qu'il vient d'obtenir. J'ai aimé son accent de vérité, son style froid et objectif, son art intelligent du reportage et du dialogue, son humour noir. En dépouillant à votre intention la revue

Une lettre du Général de Gaulle

Notre présidente ayant adressé au président de la République un exemplaire des Françaises à Ravensbrück, a reçu en réponse la lettre suivante :

Ma chère Geneviève,

Nul témoignage sur Ravensbrück ne pouvait être à la fois plus objectif, plus précis et, par là-même, plus saisissant que l'ouvrage collectif dont toi-même, Madame Souchère et Madame Charpentier, venez de me faire hommage.

Ce qui fait sa valeur et son intérêt c'est que, tout en présentant dans leur tragique et combien poignante réalité, les épreuves des déportées, il met l'accent sur ce que fut, grâce à leur force d'âme, à leur courage, à leur esprit d'entraide, leur combat quotidien pour conserver leur dignité de femmes et de Françaises.

Par ton intermédiaire, j'adresse à toutes celles qui ont participé à la rédaction de cet ouvrage et au nom de qui tu me l'adresses, mes félicitations et mes remerciements.

de presse, il m'a semblé que les éloges l'emportaient de beaucoup sur les critiques. Que ce soit plutôt l'œuvre d'un romancier et d'un visionnaire que celle d'un historien, c'est possible. Que l'on conteste certains chiffres et certains détails, admettons-le. Mais, honnêtement, nous importe-t-il beaucoup que ce soit certains jours et non tous les jours qu'il y ait eu 15.000 gazés ? On accuse Steiner de soutenir « une thèse mystique, raciste, confuse », de « ne savoir de l'horreur que son côté théâtre », « d'exprimer la révolte d'une haine rentrée », d'avoir fait « une construction artificielle »... (David Rousset, *Le Nouveau Candide*). A cela, Edmond Michelet répond : « On ne peut mettre en doute la profonde réalité de cette reconstitution saisissante de vérité » et il parle d'un « climat recréé avec exactitude » (*Paris-Presse*).

Louis Martin-Chauffier (*Le Figaro littéraire*) avait déjà parlé du « dessein de vérité » de Steiner et avait précisé : « Tant de franchise et d'honnêteté lui donne le droit de dire que ce qu'il a écrit est à l'honneur de tous les Juifs. » Marie-Madeleine Fourcade affirme que c'est « un monument conforme à toutes les archives sur les atrocités nazies recueillies par le Comité d'action de la Résistance ». (*Paris-Presse*). Je ne puis citer ici tous les témoignages (P. Daix dans *Les Lettres françaises*, A. Mandel dans *L'Arche*, P. Neuville dans *Paris-Presse*, J. Jaubert dans *Le Figaro*, etc., etc.), sans compter ceux d'anciens déportés, comme P. Durand, de Dachau, qui écrit : « Jamais description aussi systématique, aussi minutieuse, aussi évocatrice n'aura autant bouleversé l'ancien déporté que je suis. » (*Paris-Presse*).

Résumons-nous : ce qui me frappe dans les critiques que l'on a adressées à Steiner, c'est d'abord qu'elles sont contradictoires. « Livre raciste », dit-on. Il est tout de même troublant que ce racisme paraîsse pro-juif à certains et antisémite à d'autres. Je pense qu'il eût été effectivement préférable de ne pas isoler, singulariser les Juifs, alors que le problème d'une obligatoire collaboration se posait à tous les déportés ; mais peuvent-on en faire grief à un homme qui cherche la vérité sur les siens et qui étudie le cas d'une majorité ? « Livre d'un témoin non-oculaire », a-t-on dit aussi. Va-t-on reprocher à un jeune d'enquêter sur le passé, de tenter d'en ressusciter un aspect, alors que nous nous inquiétons parfois de l'ignorance de nos enfants ou de leur indifférence à ce sujet ? P. Daix a écrit (*Les Lettres françaises*) : « ... avec la tranquillité de son âge et sa volonté d'y voir clair, Steiner est allé droit au problème moral qui a si souvent paralysé les survivants et brouillé leurs témoignages. » Ce n'est pas David Rousset qui pourra le contredire, lui qui reconnaît que les témoins oculaires « fabulent souvent ». (*Le Nouveau Candide*).

En vérité, il me semble que le désaccord est dû surtout à des questions de terminologie (cf. le fameux « moutons à l'abattoir » qui parut si choquant) ou à des opinions passionnelles.

Un résultat, en tout cas, est acquis : peu de gens maintenant ignorent le nom de Treblinka, et son message nous est bien parvenu. Mieux encore, après une enquête auprès des jeunes qui m'entourent, j'ai pu constater que ce livre avait en eux cheminé profondément et fructueusement. Ils s'y sont intéressés, ils en discutent, ils ne se sont pas trompés sur son esprit. N'est-ce pas l'essentiel ?

Denise GASTINEL.

LE KAPO, par Dominique Gaussem

Ce livre * étant, contrairement à *Treblinka*, un témoignage oculaire, il est permis de penser qu'il a eu ses partisans au sein du jury qui a finalement attribué le prix littéraire de la Résistance à Jean-François Steiner au quatrième tour. Contrairement à Jean-François Steiner, d'ailleurs, Dominique Gaussem n'a rien cherché à prouver. Il nous livre tout simplement une tranche de vie, encore saignante au bout de vingt ans, et il nous la livre sans phrases, crûment, avec une certaine désinvolture et beaucoup de verveur.

Il avait vingt ans quand il fut arrêté alors qu'il essayait de passer en Espagne pour rejoindre les Forces françaises libres. On l'envoya à Buchenwald, puis à Dora, la fameuse usine souterraine où les Allemands fabriquaient leurs V 2.

Dans ce tunnel infernal où l'atmosphère était irrespirable, où les hommes mouraient d'épuisement, de faim, de soif, de manque de sommeil et de maladie, où il y eut jusqu'à 70 pendaisons par jour, le chauvinisme aigrit les rapports entre détenus de tous les horizons, la férocité des S.S. et la perversité des kapos fait de leur vie un cauchemar permanent.

Le kapo, c'est le Grand Georges, un « droit commun ». La peur de le voir apparaître dans son uniforme rayé marqué de l'S des assassins, plane sur tous

ceux qu'il torture par plaisir. Epuisé par la dysenterie, l'auteur cherche désespérément à échapper aux coups de schlague et aux travaux harassants. Le récit de ses dix-sept mois à Dora est une somme de tout ce que l'univers concentrationnaire peut receler : le monstrueux, le répugnant, l'insupportable, mais aussi la camaraderie et l'amitié, bien que l'auteur se laisse rarement aller à faire du sentiment.

A la longue, l'instinct de conservation prend la forme du rire, un rire énorme, presque démentiel, aussi bien à propos d'un détail comique — il y en a toujours — que du plus affreux événement. Mais le ton redevenait sérieux et même tragique dans sa simplicité quand on arrive à l'évacuation : cinq jours en wagons bâchés dans lequel les hommes étouffent, sans eau, sans nourriture, et meurent par dizaine, piétinés par leurs camarades. En lisant ce récit, il faut prendre conscience qu'il est écrit à la première personne pour pouvoir croire que l'auteur en sortira vivant. Il en sort, en effet, mais à quel prix !

Le livre choquera peut-être par sa crudité, mais dès qu'on se replace en pensée dans son cadre effroyable et abrégé, rien ne paraît plus excessif. C'est un document, et comme tel, il a sa place dans les chroniques de ces années terribles.

Jacqueline RAMEIL.

* Editions France-Empire.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Le Service départemental de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre communique :

L'article 68 de la loi de Finances pour 1966 (J.O. du 30 novembre 1965) dispose que dans un délai d'un an à compter de sa publication, les veuves de fonctionnaires morts pour la France par suite d'événements de guerre, que leur décès a privée de la possibilité de se réclamer des dispositions de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945, pourront demander la révision de leur pension de réversion, afin qu'il soit tenu compte du préjudice de carrière subi par leur mari.

L'attention des postulantes est instamment appelée sur le fait que, pour préserver leurs droits dans le délai imparti par la loi, il leur appartient de formuler le plus rapidement possible une demande d'admission au bénéfice de ce texte.

Cette demande, rédigée sur papier libre, devra être adressée par les intéressées soit à la Direction du personnel de l'administration centrale dont relevait leur mari au moment du décès, soit s'il était fonctionnaire de l'Etat, soit à la Préfecture du département où il exerçait ses fonctions, s'il était fonctionnaire départemental ou communal (prière de mentionner les nom et prénom du mari, la date du décès, le service auquel il a appartenu, ainsi que le grade ou emploi administratif détenu à l'époque du décès).

RECHERCHES

Qui a connu Nelly Grun née Lacroix Marguerite, dernier convoi du fort de Romainville, habitant rue Montmartre, à Paris, partie à Flossenbürg, ramenée à Ravensbrück ?

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Céline, petite-fille de notre camarade Mme Marie. Les Ponts-de-Cé, mai 1966.

MARIAGE

Le comte Guy de Robien, fils de notre camarade la comtesse de Robien, a épousé Mlle Ghislaine de Ricaumont. Huisseau-sur-Mauves, 7 mai 1966.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Mouraud est décédée. St-Nicolas-de-Redon, juin 1966.

Notre camarade Mme Benoit est décédée. Loctudy, juin 1966.

Notre camarade Mme Puech est décédée. Chartres, le 18 mai 1966.

ANNONCE

L'hôtel *Vaste Horizon*, 186, chemin du Terron, à Nice, tenu par une ex-déportée, réserve le meilleur accueil aux camarades à partir de juillet. Prix : 20 francs tout compris pour la demi-pension (petit déjeuner et dîner). Eau froide courante seulement.

Les bureaux de l'A.D.I.R. seront fermés pendant tout le mois d'août et rouvriront au début de septembre.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris